



# Association Les Clochers Tors d'Europe

Association loi 1901

Siège Social : Mairie de LE VIEIL BAUGE (Maine et Loire)

-oOo-

Vieil Baugé, le 25 avril 2018

Chers Adhérents, chères adhérentes,

Le 27 mai 2017, à Mervans, le Conseil d'Administration de l'A.C.T.E. m'a élue à sa tête. Depuis, avec quelques membres, je règle les problèmes du quotidien de l'association.  
Mais en mars 2018, grande problématique avec l'hébergeur de notre site.

## Historique

- A.G. Troyes du 23 juin 2012 : décision de reprendre le site commencé par Mr Georges Dechamps, Président de l'A.C.T.E..
- Bureau Directeur à Paris du 22 novembre 2012 : Mr Jean Dreuil, propose un nouveau site qui serait installé par le Centre de Gestion 47.  
Mr J. Dreuil exposa le futur site aux membres du Bureau Directeur présents. Les membres donnèrent accord à l'unanimité et mandatèrent M. Jean Dreuil pour mener à bien l'exécution de ce travail.  
Montant de l'opération 1 247 € par an sur trois ans.
- 7 et 8 octobre 2016 C.A. Puiseaux : Il a été demandé si un paiement était à prévoir. Mr J.DREUIL confirma plus aucun autre paiement.
- 24 11 2016 démission de Mr J. Dreuil, président de l'A.C.T.E.
- Après l'élection d'un nouveau C.A. fin mai 2016, j'ai réclamé la convention à propos du site. Personne dans l'association ne l'avait prise en mains, ni le Trésorier JC Pompée, ni le Secrétaire JM. Barmès ni aucun autre membre du C.A... J'en déduisis que seul Mr J. Dreuil l'avait en sa possession. J'ai pu obtenir une copie de cette convention en juin 2017. Celle-ci avait été signée le 26 novembre 2012 par :
  - Le Président du C.D.G 47, Mr J. Dreuil,
  - Le Président de l'A.C.T.E. Mr Georges Dechamps (pouvoir à Mme E. Bossus assistante de Mr J. Dreuil),
  - Le Maire de Sérignac-sur-Garonne, Mr Jean Dreuil.
- Dans cette convention il était précisé une cotisation annuelle de 1 247 €. Cette convention prenait effet le 1<sup>er</sup> décembre 2012 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Le règlement de la participation « interviendra » sur présentation d'un mémoire établi par le CDG47.
- Je pris contact, immédiatement, avec Mr O. Pommaret notre interlocuteur chez CDG47. Il m'a alors confirmé qu'aucune facture n'était programmée malgré ses recherches auprès de la comptabilité.
- En mars 2018, deux lettres de relance du Centre des Finances d'Agen me parvinrent (via La Mairie du Vieil Baugé) à propos de deux factures non réglées (2016 et 2017) d'un montant chacune de 1247 €. **SURPRISE !!!** Aucune de ces factures n'était parvenue chez notre trésorier JL. Gosse, ni à notre siège social du Vieil Baugé ni chez moi.
- J'ai réclamé lesdites factures. Elles avaient été émises le 25 janvier 2018 l'une pour 2016, l'autre 2017.